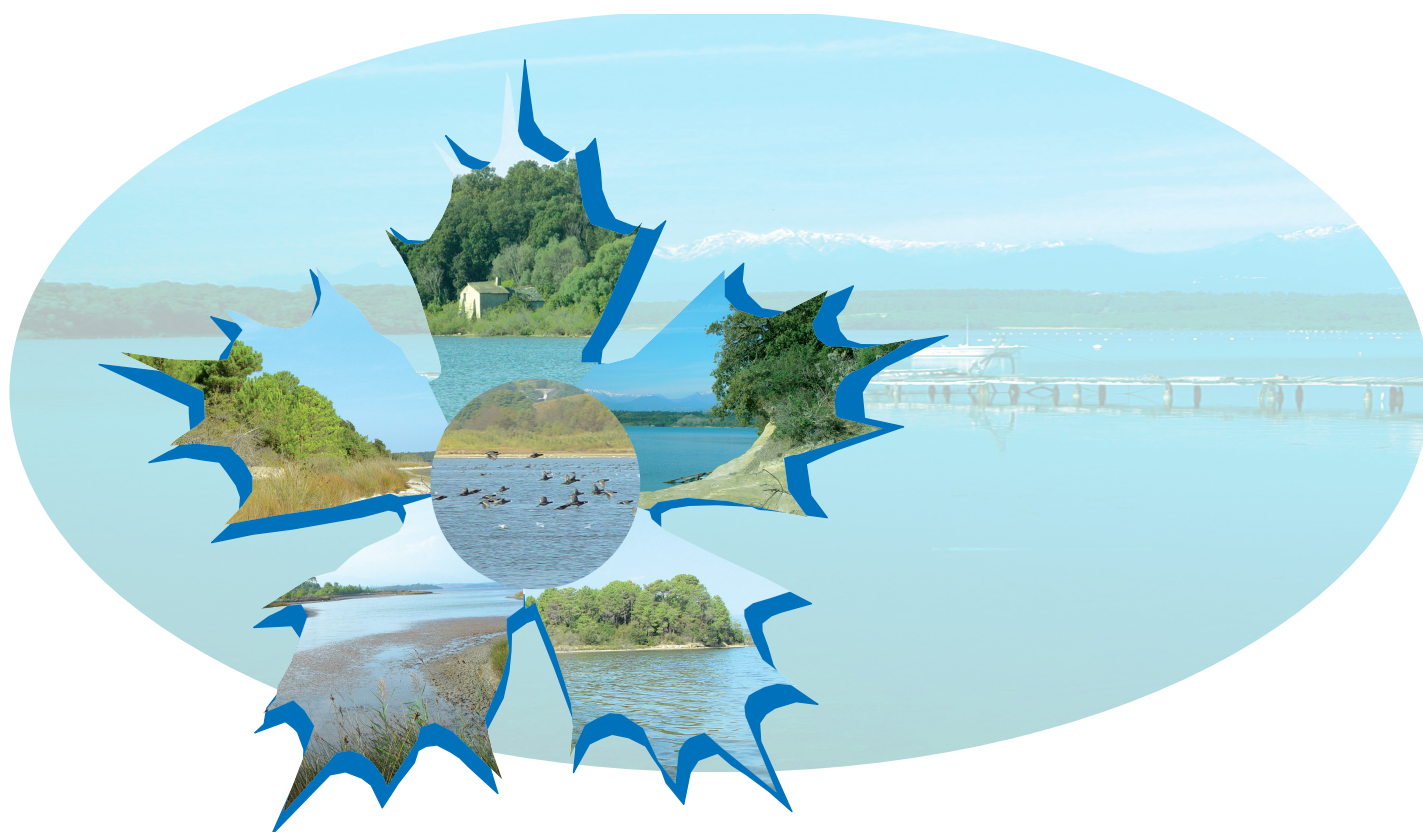




## L'ETANG D'URBINO

### PLAN DE GESTION SIMPLIFIE

#### LES MESURES DE GESTION DURABLE Fiches action



Document modifié suite au Comité de Gestion  
du 2 février 2009

- eau
- pollutions & nuisances
- urbanisme
- installations classées pour l'environnement
- milieux naturels

Objectifs du plan de gestion	Opérations du plan de travail	Code Fiche	Niveau de priorité
<b>MAINTENIR LA QUALITE ECOLOGIQUE ET RENFORCER LA RESSOURCE HALIEUTIQUE (1)</b>			
Objectif 1 : Obtenir un bon état trophique de la lagune	Poursuivre et compléter les suivis scientifiques	1.1.1	1
	Proscrire la pisciculture	1.1.2	1
	Avoir la maîtrise du grau	1.1.3	1
Objectif 2 : Maîtriser les pollutions	Gérer les rejets directs dans l'étang	1.2.1	1
	Prévenir les pollutions depuis le bassin versant	1.2.2	2
Objectif 3 : Renforcer les connaissances scientifiques	Intensifier les inventaires ornithologiques et floristiques	1.3.1	2
	Connaître la ressource halieutique	1.3.2	1
Objectif 4 : Maintenir et protéger la biodiversité	Gérer la fréquentation du plan d'eau	1.4.1	2
	Interdire la circulation des véhicules sur le lido	1.4.2	2
<b>MAINTENIR LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES SUR L'ETANG (2)</b>			
Objectif 1 : Soutenir la pêche traditionnelle	Gérer l'effort de pêche et maîtriser les migrations piscicoles avec la mer	2.1.1	1
Objectif 2 : Encadrer la conchyliculture	Valider un cahier des charges	2.2.1	1
Objectif 3 : Création d'un pôle d'activité	Planifier et construire des bâtiments d'exploitation	2.3.1	1
<b>RESTAURER LE CADRE PAYSAGER (3)</b>			
Objectif 1 : Restaurer les espaces naturels	Requalifier certains secteurs du plan d'eau et nettoyer les berges et le lido	3.1.1	3
Objectif 2 : Requalifier l'ancienne zone d'activité de la presqu'île	Supprimer les infrastructures inutiles et aménager l'espace	3.2.1	1
<b>MAITRISE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE (4)</b>			
Objectif 1 : Maîtriser le foncier	Poursuivre les démarches d'acquisitions foncières	4.1.1	2
Objectif 2 : Proposer un aménagement durable	Participer à l'élaboration des documents d'urbanisme	4.2.1	2
<b>COMMUNICATION (5)</b>			
Objectif 1 : L'accueil du public	Création d'un espace d'information et de sensibilisation	5.1.1	2
	Créer des parcours de découverte	5.1.2	2
<b>LA GESTION DU SITE (6)</b>			
Objectif 1 : L'entretien de l'espace	Planifier et construire une base de gestion	6.1.1	2
	Composer et gérer une équipe technique d'entretien	6.1.2	2
Objectif 2 : Organiser les comités de gestion	Organiser les comités de gestion	6.2.1	2



## GLOSSAIRE

**AEP** : Alimentation en Eau Potable

**APPB** : Arrêté Préfectoral de protection de biotope

**CG2b** : Conseil Général de la Haute-Corse

**DCE** : Directive Cadre sur l'Eau

**DDEA** : Direction Départementale de L'Equipement et de l'Agriculture.

**DDASS** : Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale

**DIREN** : Direction Régionale de l'ENVironnement

**DRIRE** : Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement

**Equivalent Habitant (EH)** : Notion utilisée pour exprimer la charge polluante d'un effluent par comparaison avec celle d'un habitant.

**EP** : Eaux Pluviales

**GRPPN** : Groupement Régional des Produits Phytosanitaires et Nitrates

**ICPE** : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

**OEC** : Office de l'Environnement de la Corse

**POS** : Plan d'Occupation des Sols

**PLU** : Plan Local d'Urbanisme

**SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

**SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

**SPANC** : Service Public d'Assainissement Non Collectif

**STEP** : STation d'EPuration


**ZICO** : Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux

**ZNIEFF** : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique

**ZPS** : Zone de Protection Spéciale

**ZSC** : Zone Spéciale de Conservation



ENJEUX		Fiche n° 1.1.1	
<b>1. MAINTENIR LA QUALITE ECOLOGIQUE ET RENFORCER LA RESSOURCE HALIEUTIQUE</b>			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>1.1 Obtenir un bon état écologique de la lagune</b>		
	<b>PRIORITE (de 1 à 3)</b>	<b>1</b>	
<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Poursuivre le suivi qualité de la colonne d'eau, du sédiment et des macrophytes aquatiques</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Les diagnostics de l'étang d'Urbino mettent en exergue un état globalement moyen vis-à-vis de l'eutrophisation (2005). La qualité des macrophytes et les concentrations phytoplanctoniques sont les paramètres déclassant. Cet état est conforté par la qualité moyenne des sédiments.</p> <p>Afin de surveiller l'évolution de l'état écologique actuel de la lagune il convient de poursuivre et de compléter les programme de suivi actuel.</p>		
<b>Propositions</b>	<p>1) Poursuivre l'analyse des indicateurs de niveau trophique effectuée actuellement par l'IFREMER dans le cadre de la <i>Directive Cadre sur l'Eau (DCE)</i>.</p> <p>2) Ajouter au dispositif le suivi des micropolluants modernes (produits phytosanitaires et phytotoxiques), avec notamment le glyphosate (désherbant). Valider un inventaire et un plan d'échantillonnage avec le GRPPN.</p> <p>3) Se rapprocher du laboratoire « Ecosystèmes Méditerranéens » de l'Université de Corte afin d'associer leur connaissance au programme de surveillance DCE relatif au suivi des macrophytes aquatiques. Elaborer une stratégie de suivi commune.</p>		
<b>Contraintes</b>	<b>Etudes et procédures à envisager</b>		
<ul style="list-style-type: none"><li>- Valider un plan d'échantillonnage rationnel et représentatif.</li><li>- Savoir analyser et communiquer les données scientifiques (voir fiche 6.2.1 Comité de gestion).</li></ul>	<p>Aucune procédure particulière.</p> <p>Valider un partenariat scientifique avec l'Université de Corse et l'IFREMER dans le cadre du suivi des macrophytes aquatiques.</p>		
<b>Partenaires</b>	 L'IFREMER, suivi colonne d'eau, sédiment Université de Corse, étude et suivi des macrophytes aquatiques en relation avec les acteurs de la DCE Office de l'Environnement de la Corse (OEC) DREAL (Service de l'Eau)		
<b>Evaluation des dépenses financières</b>	<b>Sources de financement potentielles</b>		
	Agence de l'Eau Office de l'Environnement de la Corse		



ENJEUX		Fiche n° 1.1.2	
1. MAINTENIR LA QUALITE ECOLOGIQUE ET RENFORCER LA RESSOURCE HALIEUTIQUE			
<b>OBJECTIFS</b>	<i>1.1 Obtenir un bon état trophique de la lagune</i>		
	<i>PRIORITE (de 1 à 3)</i>	<i>1</i>	
<b>Actions à entreprendre</b>	<i>Proscrire la pisciculture intensive</i>		
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Le plan d'eau d'Urbino accueillait une entreprise qui pratiquait la pisciculture (de 1989 à 2002). Disposée dans la partie profonde de l'étang, non loin du grau artificiel, cette exploitation a eu des productions de loup et de dorade atteignant les 300 tonnes par an.</p> <p>Il a été démontré que cette activité d'élevage intensif a contribué à augmenter la teneur en matière organique du sédiment, et aurait pu induire des crises de dystrophie par relargage de sels nutritifs dans la lagune.</p> <p>Aussi, au regard de cette expérience et du confinement actuel de la lagune avec un grau non efficace qui engendre des problèmes d'écoulement et donc d'échange, il est impératif de proscrire la pisciculture.</p>		
<b>Propositions</b>	Refuser les demandes d'installation d'entreprise pratiquant la pisciculture		
<b>Partenaires</b>	Affaires maritimes		



ENJEUX		Fiche n° 1.1.3	
<b>1. MAINTENIR LA QUALITE ECOLOGIQUE ET RENFORCER LA RESSOURCE HALIEUTIQUE</b>			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>1.1 Obtenir un bon état trophique de la lagune</b>		
	<b>PRIORITE (de 1 à 3)</b>	<b>1</b>	
<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Avoir la maîtrise du grau</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Le grau est la « clef de voûte » de l'étang. Sa gestion permet de contrôler les échanges de flux entre le milieu marin et la lagune, et permet donc indirectement de pouvoir maîtriser le degré de confinement et l'oxygénation de l'étang.</p> <p>Le grau actuel, conforté par des palplanches d'acier en mauvais état, est aujourd'hui régulièrement obstrué par des dépôts de sédiments marins limitant les échanges avec le milieu marin. Aussi, l'ouvrage actuel doit être régulièrement entretenu.</p> <p>A moyen terme, il convient d'analyser si l'ouvrage actuel permet de répondre à l'ensemble des conditions de site : implantation géographique, morphologie de l'ouvrage. Puis, le cas échéant, il faudra rechercher une solution d'aménagement durable basée sur les résultats d'un modèle numérique de terrain.</p>		
<b>Propositions</b>	<p>1) A court terme, mettre en œuvre un dispositif permettant l'entretien du grau au « coup par coup ». Deux solutions sont envisageables, soit l'intervention des moyens techniques et humains du gestionnaire (Conseil Général Haute-Corse), soit la prestation de service.</p> <p>2) Consulter des cabinets d'étude scientifiques et techniques de façon à étudier une solution d'embouchure durable en relation avec les enjeux écologiques et économiques du site. Intégrer à l'étude les modalités de gestion du futur ouvrage.</p>		
<b>Contraintes</b>	<b>Etudes et procédures à envisager</b>		
<p>L'entretien actuel du grau engendre des frais de fonctionnement importants qu'il faudrait limiter dans le temps.</p> <p>Transférer la gestion du domaine public maritime.</p>	<p>1) Si nécessaire, prévoir un marché public annuel à « bon de commande » pour l'entretien du grau.</p> <p>2) Publier un appel d'offre dans un dessein de consulter des cabinets d'étude pour l'aménagement durable d'une embouchure.</p>		
<b>Partenaires</b>	<p>DDEA, Service maritime et Service Environnement Agence de l'Eau, Office de l'Environnement de la Corse Conseil Général de la Haute-Corse DREAL (Service Biodiversité, sites et paysage ; Unité « Milieux marins et littoraux »)</p>		
<b>Evaluation des dépenses financières</b>	<b>Sources de financement potentielles</b>		
<p>Entretien annuel du grau (court terme) : 20 k€ Marché de prestation intellectuelle (étude d'un grau durable) : 180 k€</p>	<p>Financements publics</p>		



ENJEUX		Fiche n° 1.2.1	
<b>1. MAINTENIR LA QUALITE ECOLOGIQUE ET RENFORCER LA RESSOURCE HALIEUTIQUE</b>			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>1.2 Maîtriser les pollutions</b>		
	<b>PRIORITE (de 1 à 3)</b>	<b>1</b>	
<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Gérer les rejets directs dans l'étang</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Les rejets directs d'effluents potentiellement polluants dans l'étang peuvent être très dommageables, car aucun processus « d'épuration naturelle » ou de dilution ne peut intervenir en amont du déversement (inversement d'une pollution diffuse située plus en amont sur le bassin versant).</p> <p>L'analyse de l'occupation des espaces proches du plan d'eau démontre que seul le secteur aménagé de la presqu'île présente un risque potentiel notable.</p> <p>Les effluents susceptibles d'y être déversés sont de nature différente et variée : (effluents domestiques ou de restauration, effluents agricoles, déversement d'hydrocarbures...).</p>		
<b>Propositions</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1) Interdire tous les rejets directs.</li><li>2) Etablir un diagnostic de l'assainissement individuel de la presqu'île.</li><li>3) Etudier le contexte pédologique afin de proposer des filières d'assainissement autonome ou semi-collectif performantes.</li><li>4) Etudier les risques de pollution liés à l'activité horticole de la presqu'île et proposer des solutions le cas échéant en relation avec le GRPPN (action « phyto-mieux »).</li><li>5) Traiter les eaux de lessivage des aires de stationnement et de voirie avant de rejeter les eaux pluviales dans l'étang.</li></ol>		
<b>Contraintes</b>	<b>Etudes et procédures à envisager</b>		
L'assainissement autonome (ou individuel) doit être contrôlé et suivi par la commune, mise en place d'un SPANC.  Infrastructures de type « VRD » coûteuses à mettre en œuvre.	Diagnostic et avant-projet d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales Elaboration d'un plan de zonage assainissement Maîtrise d'œuvre Dossier « Loi sur l'Eau » si nécessaire		
<b>Partenaires</b>	Agence de l'Eau, Conseil Général de la Haute-Corse DREAL (Service de l'Eau), DDEA, Chambre de l'agriculture, GRPPN Commune de Ghisonaccia Collectivité Territoriale de Corse, Office de l'Environnement de la Corse Riverains et professionnels		
<b>Evaluation des dépenses financières</b>	<b>Sources de financement potentielles</b>		
	CEL, Commune CTC CG2b, Agence de l'Eau		



ENJEUX		Fiche n° 1.2.2	
<b>1. MAINTENIR LA QUALITE ECOLOGIQUE ET RENFORCER LA RESSOURCE HALIEUTIQUE</b>			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>1.2 Maîtriser les pollutions</b>		
	<b>PRIORITE (de 1 à 3)</b>	<b>1</b>	
<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Prévenir et enrayer les pollutions à travers la mise en œuvre d'un contrat d'étang</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Avec une superficie de 790 ha (7,9 km<sup>2</sup>) et une profondeur maximale de l'ordre de - 9 m, Urbino est le deuxième plus grand et plus profond étang de Corse.</p> <p>Son bassin versant, réparti sur les communes de Ghisonaccia, d'Aghione et d'Aléria, a une superficie assez faible de l'ordre de 31 km<sup>2</sup> (soit 3 100 ha) et culmine à 80 m. Son urbanisation est assez réduite.</p> <p>L'activité principalement représentée est l'agriculture avec notamment l'élevage ovin et bovin, ainsi que des cultures de vergers d'agrumes.</p> <p>Il convient d'inventorier l'ensemble des activités du bassin versant de façon à rechercher et analyser les risques potentiels de pollution.</p>		
<b>Propositions</b>	<p>1) Inventorier, localiser et décrire les activités présentes sur le bassin versant. 2) Proposer une typologie des sources de pollution potentielle. 3) Mettre en œuvre un contrat d'étang. 4) Communication et sensibilisation pour un changement des comportements (professionnels, agriculteurs, public)</p>		
<b>Contraintes</b>	<b>Etudes et procédures à envisager</b>		
Mettre en œuvre une stratégie de communication efficace afin d'impliquer une majorité d'acteur du bassin versant.			
<b>Partenaires</b>	Agence de l'Eau DREAL (Service de l'Eau), OEC Chambre de l'Agriculture, ODARC, DDEA Comunes d'Aghione, d'Aléria et de Ghisonaccia Réserve Naturelle de l'Etang de Biguglia - SAGE de l'étang de Biguglia		
<b>Evaluation des dépenses financières</b>	<b>Sources de financement potentielles</b>		
	Agence de l'Eau CG2b		



ENJEUX		Fiche n° 1.3.1	
<b>1. MAINTENIR LA QUALITE ECOLOGIQUE ET RENFORCER LA RESSOURCE HALIEUTIQUE</b>			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>1.3 Renforcer les connaissances scientifiques</b>		
	<b>PRIORITE (de 1 à 3)</b>	<b>3</b>	
<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Intensifier les inventaires ornithologiques et floristiques</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Une meilleure connaissance du milieu, et par la suite de son évolution, nécessite de disposer d'inventaires complets de la végétation, de la flore et de la faune de l'étang, ainsi que de ses alentours (état 0) tout en faisant le point sur leur état de conservation.</p> <p>Le plan d'eau de l'étang d'Urbino est un remarquable espace de gagnage et accueil une diversité importante d'oiseaux (jusqu'à 113 espèces). Au-delà des inventaires exhaustifs existants, le plan d'eau d'Urbino devra faire l'objet d'une étude ornithologique globalisante ayant pour but d'exposer le comportement des oiseaux au sein de l'ensemble des zones humides de la plaine orientale.</p>		
<b>Propositions</b>	<p>1) Afin d'appréhender la richesse patrimoniale du site en terme d'habitats et d'espèces végétales remarquables et de définir les priorités en terme de suivi et de gestion des espèces et des milieux, une cartographie de la végétation à grande échelle, ainsi que des relevés phytosociologiques et un inventaire floristique exhaustif devront être réalisés.</p> <p>2) L'avifaune, avec une seule campagne d'observation annuelle, est un compartiment de l'écosystème qui devra faire l'objet d'études plus soutenues, notamment dans un dessein d'appréhender les interrelations entre le plan d'eau d'Urbino et les zones humides périphériques.</p> <p>3) Classement du site d'Urbino en « zone humide RAMSAR » (réalisé au premier semestre 2009)</p>		
<b>Contraintes</b>	<b>Etudes et procédures à envisager</b>		
	Consultations de Cabinet d'Etudes en Environnement Elaboration du dossier de classement du site en zones Humides Ramsar (réalisé)		
<b>Partenaires</b>	Association des amis du Parc Naturel Régional Réserve Naturelle de l'Etang de Biguglia Tour du Valat DREAL (Service Biodiversité, sites et paysage), OEC		
<b>Evaluation des dépenses financières</b>	<b>Sources de financement potentielles</b>		
	Agence de l'Eau DREAL, OEC		



ENJEUX		Fiche n° 1.3.2	
1. MAINTENIR LA QUALITE ECOLOGIQUE ET RENFORCER LA RESSOURCE HALIEUTIQUE			
OBJECTIFS		1.3 Renforcer les connaissances scientifiques	
		PRIORITE (de 1 à 3)	2
Actions à entreprendre		Connaître et gérer la ressource halieutique	
Objectifs de l'action			
<p>La ressource halieutique de l'étang est actuellement méconnue, aussi bien en termes de diversité que de quantité.</p>			
Propositions			
<p><b>A court terme :</b> Mettre en œuvre une méthodologie d'inventaire basée sur des opérateurs locaux (pêcheurs, IFREMER...) et des procédures simples (cahier des prises). Corréler les données d'inventaire avec les conditions élémentaires du milieu (ouverture du grau, météo...).</p> <p>Etudier un cahier des charges dans le cadre du plan de gestion national de l'anguille (avant fin 2009).</p> <p><b>A moyen terme :</b> Mettre en œuvre un plan de gestion piscicole</p>			
Contraintes		Etudes et procédures à envisager	
<p>Forte variation probable de la ressource halieutique selon le fonctionnement du grau, limitant la pertinence des données.</p>		<p>Missionner l'IFREMER pour les 2 missions scientifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Etablir une méthodologie d'inventaire,</li><li>- Cahier des charges pour la mise en œuvre du plan de gestion de l'anguille (cf. IFREMER)</li></ul>	
Partenaires			
<p>Les pêcheurs en relation avec l'IFREMER Affaires maritimes DREAL (Service Biodiversité, sites et paysage ; Unité « Milieux marins et littoraux ») Réserve Naturelle de l'Etang de Biguglia</p>			
Evaluation des dépenses financières		Sources de financement potentielles	
<p>Voir l'IFREMER</p>		<p>DREAL Agence de l'Eau</p>	



<b>ENJEUX</b>		<b>Fiche n° 1.4.1</b>	
<b>1. MAINTENIR LA QUALITE ECOLOGIQUE ET RENFORCER LA RESSOURCE HALIEUTIQUE</b>			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>1.4 Maintenir et protéger la biodiversité</b>		
	<b>PRIORITE (de 1 à 3)</b>	<b>2</b>	
<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Gérer la fréquentation du plan d'eau</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Jusqu'alors privé, le plan d'eau n'accueillait pas ou très peu de public. La fréquentation de la lagune, qualifiée de très peu intense, était strictement professionnelle. Elle se résumait aux 2 équipes de pêche et à l'entreprise d'exploitation aquacole.</p> <p>La sérénité relative du plan d'eau a très certainement contribué à ce que l'étang d'Urbino soit un lieu de gagnage important et reconnu.</p> <p>Il convient donc de limiter la fréquentation du plan d'eau et de certaines de ses rives.</p>		
<b>Propositions</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1) Interdire toute forme de chasse (Réserve de chasse)</li><li>2) Interdire la pêche amateur, et la pêche professionnelle non conventionnée</li><li>3) Interdire la fréquentation de loisir sur le plan d'eau</li><li>4) Interdire la circulation des bateaux à moteur dans certains secteurs en validant un plan d'occupation du plan d'eau</li></ol>		
<b>Contraintes</b>	<b>Etudes et procédures à envisager</b>		
Surveillance difficile au regard de la superficie à considérer	Mettre en œuvre la procédure de « Réserve de chasse ».		
<b>Partenaires</b>	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage Communes d'Aleria et de Ghisonaccia Affaires maritimes, Comité et Fédération de pêche Office de l'Environnement de la Corse		
<b>Evaluation des dépenses financières</b>	<b>Sources de financement potentielles</b>		



ENJEUX		Fiche n° 1.4.2	
1. MAINTENIR LA QUALITE ECOLOGIQUE ET RENFORCER LA RESSOURCE HALIEUTIQUE			
OBJECTIFS	1.4 Maintenir et protéger la biodiversité		
	PRIORITE (de 1 à 3)	2	
Actions à entreprendre	Interdire la circulation des véhicules sur le lido		
Objectifs de l'action	<p>Le lido supporte un fourré littoral dynamique à pins maritimes (<i>P. pinaster</i>) et à genévriers (<i>Juniperus oxycedrus macrocarpa</i>). Il accueille également un peuplement remarquable d'euphorbe rampante (<i>Euphorbia peplis</i>), espèce rare, menacée et protégée au niveau national.</p> <p>Cet espace est lourdement dégradé par la circulation de véhicules tout-terrain qu'il convient d'endiguer.</p>		
Propositions	<p>1) Mettre en œuvre une signalétique et un dispositif physique interdisant la circulation des véhicules depuis le site de Pinia au Sud.</p> <p>2) Mettre en application les dispositions de l'arr. préf. De protection de biotope.</p>		
Contraintes	Etudes et procédures à envisager		
Dispositif physique difficile à mettre en œuvre, problème lié au vandalisme. Avoir la gestion du domaine public maritime.	Transfert de gestion du domaine public maritime. Arrêté Municipal réglementant la circulation Maîtrise d'œuvre pour la mise en place d'infrastructures de mise en défend.		
Partenaires	DDEA Service maritime DREAL (Service Biodiversité, sites et paysage), Unité Biodiversité OEC Commune de Ghisonaccia		
Evaluation des dépenses financières	Sources de financement potentielles		



ENJEUX		Fiche n° 2.1.1	
<b>2. MAINTENIR LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES SUR L'ETANG</b>			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>2.1 Soutenir la pêche traditionnelle</b>		
	<b>PRIORITE (de 1 à 3)</b>	<b>1</b>	
<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Gérer l'effort de pêche et maîtriser les migrations piscicoles avec la mer</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Deux équipes de pêche, de deux salariés chacune, se partagent le plan d'eau. Les engins de pêche communément utilisés sont : la capéchade à verveux, le filet trémail et une «pêcherie à bordigue » disposée au droit du grau. Les espèces communément pêchées sont l'anguille, le loup, la dorade, le sar, le mulot et le rouget.</p> <p>L'effort de pêche a lourdement chuté ces cinq dernières années. Il peut être estimé actuellement à 10 tonnes par an pour les deux équipes de pêche, alors qu'il atteignait 80 tonnes par an dans les années quatre-vingt-dix. Cette chute est essentiellement causée par le manque de gestion du grau, dont l'ensablement permanent interdit tout échange halieutique entre la lagune et le milieu marin.</p> <p>En relation avec le programme d'étude de la ressource halieutique, il conviendrait de gérer l'effort de pêche pour ne pas épuiser le milieu, surtout pour l'anguille (<i>Anguilla anguilla</i>, espèce protégée).</p> <p>La gestion durable et concertée du grau semble une fois de plus être primordiale.</p>		
<b>Propositions</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1) Mettre en œuvre en relation avec les pêcheurs une campagne d'étude de la ressource halieutique basée sur des procédés simples à mettre en œuvre (cahier des pêches).</li><li>2) Analyser les techniques de pêche et étudier leurs impacts sur le peuplement piscicole.</li><li>3) Déterminer les périodes d'ouverture du grau en relation avec le gestionnaire (CG2b).</li></ol>		
<b>Contraintes</b>	<b>Etudes et procédures à envisager</b>		
Le volume important de sédiment localisé au niveau de l'embouchure limite l'efficacité des campagnes d'entretien du canal du grau.	Cahier des pêches		
<b>Partenaires</b>	Les professionnels de l'étang, Le CG2b, OEC L'IFREMER DREAL (Service Biodiversité, sites et paysage ; Unité « Milieux marins et littoraux »)		
<b>Evaluation des dépenses financières</b>	<b>Sources de financement potentielles</b>		



ENJEUX		Fiche n° 2.2.1	
<b>2. MAINTENIR LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES SUR L'ETANG</b>			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>2.2 Encadrer la conchyliculture</b>		
	<b>PRIORITE (de 1 à 3)</b>	<b>1</b>	
<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Valider un cahier des charges régissant l'activité</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Aujourd'hui, une seule entreprise conchylicole exploite le plan d'eau. Forte de trois salariés, cette dernière cultive l'huître creuse sur filières disposées sur des radeaux. Parallèlement à cette production ostréicole, l'entreprise prélève 5 à 10 tonnes de moules sauvages.</p> <p>Cette entreprise prévoit de renforcer son activité ostréicole par la mise en œuvre de plusieurs postes de « prégrossissement ».</p> <p>Au regard de la capacité d'accueil potentielle de l'étang, la production conchylicole pourrait s'accroître à moyen terme, à condition de respecter les équilibres trophiques.</p>		
<b>Propositions</b>	<p>1) Avoir une gestion durable et concertée du grau (oxygénation et température de la colonne d'eau).</p> <p>2) Mettre en œuvre des conventions conchylicoles.</p> <p>3) Impliquer les conchyliculteurs dans les campagnes analytiques de suivi de la lagune (suivis microbiologiques et des polluants chimiques).</p>		
<b>Contraintes</b>	<b>Etudes et procédures à envisager</b>		
<b>Partenaires</b>	<p>Les conchyliculteurs L'IFREMER Le CG2b DREAL (Service Biodiversité, sites et paysage ; Unité « Milieux marins et littoraux »)</p>		
<b>Evaluation des dépenses financières</b>	<b>Sources de financement potentielles</b>		



ENJEUX		Fiche n° 2.3.1	
<b>2. MAINTENIR LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES SUR L'ETANG</b>			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>2.3 Création d'un pôle d'activités</b>		
	<b>PRIORITE (de 1 à 3)</b>	<b>1</b>	
<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Planifier et construire des bâtiments d'exploitation intégrés à l'environnement</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Aujourd'hui, une seule entreprise conchylicole exploite le plan d'eau. Forte de trois salariés, cette dernière cultive l'huître creuse sur filières disposées sur des radeaux. Parallèlement à cette production ostréicole, l'entreprise prélève 5 à 10 tonnes de moules sauvages.</p> <p>Cette entreprise prévoit de renforcer son activité ostréicole par la mise en œuvre de plusieurs postes de « prégrossissement ».</p> <p>Au regard de la capacité d'accueil potentielle de l'étang, la production conchylicole pourrait s'accroître à moyen terme, à condition de respecter les équilibres trophiques.</p>		
<b>Propositions</b>	<p>Réaliser un pôle d'activité regroupant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une base de pêche intégrée à l'environnement sur la presqu'île</li><li>- Un bâtiment dédié aux activités conchylicoles</li></ul>		
<b>Contraintes</b>	<b>Etudes et procédures à envisager</b>		
<p>Etudier la conformité des projets de construction avec le POS (PLU) de Ghisonaccia (Dispositions de la Loi Littoral). Valider le bon dimensionnement des réseaux de viabilité (AEP et EDF). Maîtriser l'assainissement des eaux usées.</p>	<p>Procédure de demande de permis de construire. Révision du POS (PLU) si nécessaire. Maîtrise d'œuvre (architecte et paysagiste).</p>		
<b>Partenaires</b>	<p>Commune de Ghisonaccia, DDEA, DREAL (SBSP, unité intégration et évaluation environnementales)</p>		
<b>Evaluation des dépenses financières</b>	<b>Sources de financement potentielles</b>		



ENJEUX		Fiche n° 3.1.1	
3. RESTAURER LE CADRE PAYSAGER			
OBJECTIFS		3.1 Restaurer les espaces naturels	
		PRIORITE (de 1 à 3)	1
Actions à entreprendre		Requalifier certains secteurs du plan d'eau, restaurer le lido, et nettoyer les berges	
Objectifs de l'action		<p>Urbino est un site naturel assez vaste. Localisé au sein d'une plaine littorale d'envergure régionale, cet espace offre des visibilité panoramiques intenses. Plusieurs thèmes paysagers peuvent y être décrits comme : le marais, le plan d'eau, l'île, le rivage découpé, le maquis ou bien le lido sableux.</p> <p>Toutefois, ce site remarquable présente des stigmates liés aux activités aquacoles qui laissent sur les berges de la lagune les vestiges d'anciennes infrastructures et autres macros déchets</p> <p>Le plan d'eau d'Urbino accueillait une entreprise qui pratiquait l'élevage de poisson par l'intermédiaire d'une ferme disposée sur des pontons flottants. Cette infrastructure était disposée au droit de la partie la plus profonde de la lagune, en face du canal du grau artificiel. Aujourd'hui, quelques pontons demeurent toujours en place.</p> <p>En rive gauche du grau artificiel, sont disposées les reliques d'anciens bassins d'alevinage.</p> <p>Afin d'effacer du paysage ces infrastructures témoins des activités piscicoles passées, il pourrait être organisée des opérations de réhabilitation.</p>	
Propositions		<ol style="list-style-type: none"><li>1) Organiser des campagnes de nettoyage des rives (professionnels de l'étang et entreprise privée),</li><li>2) Démontez et évacuez les anciens pontons de la ferme aquacole,</li><li>3) Réhabiliter l'espace où sont disposés les anciens bassins d'alevinage (Nord du grau),</li><li>4) Restaurer le lido (nettoyage général et démontage des anciennes clôtures), en prenant en considération les disposition de l'APPB</li></ol>	
Contraintes		Etudes et procédures à envisager	
Evaluer les coûts et analyser la méthodologie de à mettre en œuvre.  Avoir la gestion du domaine public maritime.		Consulter des bureaux d'études de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'établissement de dossiers d'Avant-projets.	
Partenaires			
Professionnels de l'étang, CG2b, Agence de l'Eau, OEC, DREAL (SBSP, unité intégration et évaluation environnementales)			
Evaluation des dépenses financières		Sources de financement potentielles	
		Agence de l'Eau, OEC, DIREN	



ENJEUX		Fiche n° 3.2.1	
<b>3. RESTAURER LE CADRE PAYSAGER</b>			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>3.2 Requalifier l'ancienne zone d'activité de la presqu'île</b>		
	<b>PRIORITE (de 1 à 3)</b>	<b>1</b>	
<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Supprimer les infrastructures inutiles et aménager l'espace de la presqu'île</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Le Conservatoire du Littoral est devenu propriétaire du foncier où est localisée la zone d'activité aquacole. Cet espace accueille les deux « cabanes » des pêcheurs, un hangar agricole et des bâtiments dédiés à l'activité aquacole.</p> <p>Cette zone d'activité, plus ou moins en déshérence, impacte fortement le paysage de l'étang.</p> <p>Il convient de réhabiliter cette zone d'activité en réorganisant l'occupation de l'espace, tout en y édifiant les bâtiments nécessaires aux activités de pêche et d'aquaculture. C'est pourquoi le Conservatoire du Littoral a souhaité se doter d'un document d'intentions paysagères. Dans ce dessein, il a missionné un paysagiste qui a procédé à l'élaboration d'un plan d'organisation de l'espace et de réhabilitation paysagère.</p>		
<b>Propositions</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1) Détruire les constructions non utilisées et (ou) mal intégrées dans le paysage</li><li>2) Réorganiser l'occupation de l'espace</li><li>3) Création d'un sentier piétonnier le long de la rive Sud de la presqu'île</li></ol>		
<b>Contraintes</b>	<b>Etudes et procédures à envisager</b>		
	Etablir un plan d'aménagement et d'intentions paysagères.		
<b>Partenaires</b>	DDEA (si permis de démolir)		
<b>Evaluation des dépenses financières</b>	<b>Sources de financement potentielles</b>		



ENJEUX		Fiche n° 4.1.1	
4. MAITRISER L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE			
OBJECTIFS		4.1 Maîtriser le foncier	
		PRIORITE (de 1 à 3)	3
Actions à entreprendre	Poursuivre les démarches d'acquisitions foncières		
Objectifs de l'action	<p>Toute intervention de gestion ou d'aménagement est subordonnée à la maîtrise du foncier.</p> <p>Actuellement, le CEL est propriétaire du plan d'eau et seulement d'une partie des rives.</p> <p>Il convient de poursuivre les démarches d'acquisitions foncières.</p>		
Propositions	<ol style="list-style-type: none"><li>1) Demander à l'Etat l'attribution du domaine public maritime depuis le centre pénitencier de Casabianda (Aléria) jusqu'au Sud du Site de Pinia (Ghisonaccia).</li><li>2) Poursuivre les démarches d'acquisition des parcelles privées proches des rives.</li><li>3) Etudier les possibilités de transfert de gestion des espaces rivulaires appartenant au Ministère de la justice (domaine pénitencier de Casabianda).</li><li>4) Demander à la commune de Ghisonaccia l'inscription d'un emplacement réservé au droit de la route d'accès à la presqu'île.</li><li>5) Demander à la commune de Ghisonaccia de faire appliquer, le cas échéant, son « droit de préemption urbain ».</li></ol>		
Contraintes	Etudes et procédures à envisager		
	Dossier d'attribution du DPM Etude foncière		
Partenaires	Commune de Ghisonaccia, DDEA, Service maritime Ministère de la justice SAFER		



ENJEUX		Fiche n° 4.2.1	
<b>4. MAITRISER L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE</b>			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>4.2 Proposer un aménagement durable</b>		
	<b>PRIORITE (de 1 à 3)</b>	<b>3</b>	
<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Participer à l'élaboration des documents d'urbanisme</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Localisé en limite des communes d'Aléria, de Ghisonaccia et d'Aghione, le bassin versant de l'étang d'Urbino est composé par de grands espaces agricoles et naturels peu urbanisés. La maîtrise, par les communes, de l'utilisation des sols est un facteur essentiel de la protection de l'espace naturel sensible d'Urbino.</p> <p>Plus précisément, il convient de sensibiliser la commune de Ghisonaccia quant à l'urbanisation de la presqu'île d'Isola Longua.</p>		
<b>Propositions</b>	<p>1) Oeuvrer de concert avec les collectivités locales lors de l'élaboration des documents d'urbanismes (PLU, cartes communales...)</p> <p>2) Démontrer à la commune de Ghisonaccia l'intérêt de créer une zone « urbanisable » intégrée à l'environnement destinée aux activités conchylicoles et de pêche. Mettre en œuvre un règlement de zone stricte quant à l'architecture et la destination du bâti.</p>		
<b>Contraintes</b>	<b>Etudes et procédures à envisager</b>		
Proposer aux communes qui élaborent leur PLU que le CEL soit considéré en tant que « Personne Publique Associée ».	Elaborer des plans d'intention paysagers relatifs aux aménagement de la presqu'île.		
<b>Partenaires</b>	Les communes du bassin versant DDEA, DREAL (SBSP, unité intégration et évaluation environnementales)		
<b>Evaluation des dépenses financières</b>	<b>Sources de financement potentielles</b>		



ENJEUX		Fiche n° 5.1.1	
5. LA COMMUNICATION			
OBJECTIFS	5.1 L'accueil du public		
	PRIORITE (de 1 à 3)	2	
Actions à entreprendre	Créer un espace d'information et de sensibilisation		
Objectifs de l'action	<p>Le plan d'intention d'aménagement prévoit un pôle d'accueil du public, dans un espace situé entre la ferme auberge et le bâtiment de gestion. Ce dernier sera également utilisé pour l'accueil du public et servira de support pour la communication dans les domaines de la connaissance du milieu naturel lagunaire et de son histoire.</p>		
Propositions	<ol style="list-style-type: none"><li>1) Création d'un espace d'information et de sensibilisation du public dans un dessein d'initier un changement des comportements et notamment des pratiques professionnelles sur le bassin versant.</li><li>2) Réalisation d'une aire de stationnement.</li><li>3) Mise en valeur des données historiques et écologiques de l'étang.</li><li>4) Conception et mise en œuvre d'une signalétique.</li><li>5) Mise en œuvre d'une communication élargie en s'appuyant sur des revues nationales (JMZH, zones humides info) avec l'aide du « Pôle relais lagunes méditerranéennes »</li></ol>		
Contraintes	Etudes et procédures à envisager		
	Etudes toponymiques et ethnolinguistiques,		
Partenaires	Monsieur Luc Bronzini OEC : Pôle relais lagunes méditerranéennes		
Evaluation des dépenses financières	Sources de financement potentielles		



ENJEUX		Fiche n° 5.1.2	
5. LA COMMUNICATION			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>5.1 L'accueil du public</b>		
	<b>PRIORITE (de 1 à 3)</b>	<b>2</b>	
<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Créer des parcours de découverte</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Le plan d'intension paysager prévoit également la création de deux sentiers thématiques de découverte dans le dessein de sensibiliser le public à la conservation des espaces lagunaires remarquables.</p> <p>Un premier sentier traverse la presqu'île en direction du « bassin Nord », et le second chemine le long de la rive occidentale et rejoint le site naturel de Pinia appartenant également au Conservatoire du littoral.</p>		
<b>Propositions</b>	<p>1) Maîtriser le foncier des tracés des parcours de découverte (Achat, convention...)</p> <p>2) Développer et mettre en œuvre une signalétique et un petit mobilier en adéquation avec les thématiques abordées</p>		
<b>Contraintes</b>	<b>Etudes et procédures à envisager</b>		
Maîtrise du foncier	Plan d'intention et d'aménagement paysager		
<b>Partenaires</b>	Commune de Ghisonaccia Voisin, riverains CG2b		
<b>Evaluation des dépenses financières</b>	<b>Sources de financement potentielles</b>		



ENJEUX		Fiche n° 6.1.1	
6. LA GESTION DU SITE			
OBJECTIFS		6.1 L'entretien de l'espace	
		PRIORITE (de 1 à 3)	2
Actions à entreprendre		Planifier et construire une base de gestion	
Objectifs de l'action		La présence quotidienne du gestionnaire (CG2b) sur le site nécessite un bâtiment de gestion afin de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Stocker le matériel et l'entretenir</li><li>- Disposer d'un bureau pour les tâches administratives</li><li>- Disposer d'un espace d'information</li></ul>	
Propositions		Transformer et aménager l'ancien hangar d'exploitation en base de gestion.	
Contraintes		Etudes et procédures à envisager	
		Maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du bâtiment.	
Partenaires		Agence de l'Eau	
Evaluation des dépenses financières		Sources de financement potentielles	
		Agence de l'Eau	



ENJEUX		Fiche n° 6.1.2	
6. LA GESTION DU SITE			
OBJECTIFS		6.1 L'entretien de l'espace	
		PRIORITE (de 1 à 3)	2
Actions à entreprendre		Composer et gérer une équipe technique d'entretien et de valorisation du site	
Objectifs de l'action		La complexité de la gestion de la zone humide nécessite un personnel dédié aux tâches d'entretien, de surveillance, d'information sur le site et de relation avec les exploitants.	
Propositions		1) Constitution d'une équipe de gestion dédiée au site, et disposant d'un matériel adapté à la gestion de la zone humide (embarcation ...). 2) Créer un poste de chargé de mission (scientifique et technique) pour la gestion des deux lagunes d'Urbino et de Palo.	
Contraintes		Etudes et procédures à envisager	
Partenaires		Le gestionnaire CG2b Agence de l'Eau DREAL (Service Biodiversité, sites et paysage)	
Evaluation des dépenses financières		Sources de financement potentielles	
Les dépenses inféodées à la création du poste de chargé de mission		Agence de l'EAU	



ENJEUX		Fiche n° 6.2.1	
6. LA GESTION DU SITE			
OBJECTIFS		6.2 Organiser des comités de gestion	
		PRIORITE (de 1 à 3)	1
Actions à entreprendre	Organiser des comités de gestion		
Objectifs de l'action	<p>La gestion de l'étang d'Urbino nécessite, de par la complexité des activités socioéconomiques, du fonctionnement de la zone humide et de la gestion de la communication mer-lagune, une rencontre régulière entre les différents acteurs.</p>		
Propositions	<p>Organiser une réunion annuelle du comité de gestion de façon à présenter le bilan des opérations effectuées, d'intégrer et de communiquer les résultats du suivi scientifique, et de mettre en œuvre un calendrier opérationnel des principales actions à mener dans l'année à venir.</p> <p>Organiser des ateliers de travail sur des thèmes particuliers et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La mise en oeuvre des cahiers des pêches et l'exploitation des données</li><li>- L'élaboration du plan de gestion de l'anguille</li><li>- L'exploitation des données scientifiques du suivi écologique de la lagune.</li></ul> <p>Mettre en œuvre une cellule d'urgence opérationnelle regroupant le CEL, le CG2B, L'IFREMER et les exploitants.</p>		
Acteurs et membre du comité de gestion	<p>CEL (propriétaire) et le CG2b (gestionnaire), Les professionnels de l'étang (pêcheurs et conchyliculteur) IFREMER, L'OEC, la DREAL, la DDEA Service maritime et Service Environnement L'Agence de l'Eau Les Affaires Maritimes Les communes du bassin versant (Ghisonaccia, Aghione et Aléria) La Réserve Naturelle de l'étang de Biguglia Chambre de l'Agriculture, GRPPN</p>		
Evaluation des dépenses financières	Sources de financement potentielles		